

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MARS 2024

Date de la convocation :
19/03/2024

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 12

L'an deux mille vingt quatre, le 25 Mars 2024 à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, Salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Étaient présents : Christophe BOUTHORS ; Raphaël CANTA ; Daniel FORRIERES ; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Roseline HODIN ; Mickaël LANCEL ; José-Manuel LERICHE ; Céline MARELLI ; Sabrina MERY ; Véronique MEYER ; Francine SEDENT

Étaient absents : Damien BARDOUX ; Vincent WIART

Ont donné pouvoir :

Quorum : oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2024

Numéro de la délibération : 2024-08

M. le maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2024 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Investissement : Dépenses : .252 562.50€ ; Recettes : 252 562.50€

Fonctionnement : Dépenses : 522 329.06€ ; Recettes : 522 329.06€

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de M. le maire et délibéré :

- APPROUVE le budget primitif de la commune de Cattenières pour l'année 2024.

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, est annexée à la présente une note de présentation brève et synthétique.

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,



Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le ...-8 AVR. 2024